

du gouverneur général en omettant de prévoir l'affectation des crédits nécessaires, empêche la modification de la disposition pour prévoir que la création d'un office et le choix de ses membres seront décidés par la majorité des producteurs de produits de ferme intéressés et seront déterminés suivant la procédure démocratique de plébiscite et d'élection.»

Le débat se poursuit;

*(Délibérations sur la motion d'ajournement)*

A dix heures du soir, la motion «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

---

*Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Hales en remplacement de M. Danforth sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture.

M. Nowlan en remplacement de M. Code sur la liste des membres du comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. Breau en remplacement de M. Corbin sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

MM. Breau et Marchand (Kamloops-Cariboo) en remplacement de MM. Groos et Prud'homme sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

M. Trudel en remplacement de M. Loiselle sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

M. Loiselle en remplacement de M. Guay (Lévis) sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

MM. Groos et Prud'homme en remplacement de MM. Breau et Marchand (Kamloops-Cariboo) sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

M. Murphy en remplacement de M. Cantin sur la liste des membres du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

M. Lewis en remplacement de M. Barnett sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

---

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 41(1) du Règlement, savoir:

Par M. Benson, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'auditeur général (Volume II) à la Chambre des